

MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1 - Identification de la collectivité qui passe le marché

Maître d'Ouvrage :

Communauté de Communes du Rouillacais
314 avenue Jean Monnet
B.P. 40016
16170 ROUILLAC
Tél : 05.45.96.83.24. Fax : 05.45.96.83.25.
Email : administration@ccrouillacais.fr

2 - Objet du marché

Commune de Gourville
Assainissement des eaux usées du bourg.
CPV – Objet principal : 45232411
Objets supplémentaires : 45232420, 45232423

3- Type de procédure

Marchés après procédure adaptée (articles 27 et 34 du Décret du 25 mars 2016).

4 - Caractéristiques principales

Les travaux comprennent essentiellement :

- ✓ **Lot n° 1** : la fourniture et pose de canalisations de collecte d'eaux usées et de canalisations de transfert d'eaux usées :
 - ◆ Fourniture et pose de canalisations gravitaires polypropylène SN16 Ø 200 mm : 690 ml ;
 - ◆ Fourniture et pose de canalisations gravitaires polypropylène SN16 Ø 160 mm : 1 000 ml ;
 - ◆ Fourniture et pose de canalisations gravitaires PVC CR8 Ø 160 mm : 2 240 ml ;
 - ◆ Fourniture et pose de canalisations de refoulement PVC Ø 76,8/90 : 840 ml ;
 - ◆ Fourniture et pose de 104 regards de visite ;
 - ◆ Branchements : 151 unités.
- ✓ **Lot n° 2** : la construction d'un poste de refoulement ayant pour caractéristiques :
 - ◆ PR1 : débit : 14,5 m³/h. HMT : 41,50 m.c.e.
- ✓ **Lot n° 3** : la construction d'une station d'épuration du type filtres plantés de roseaux d'une capacité de 500 équivalent-habitants.

Options : Pour le lot n°2, les entreprises devront répondre obligatoirement à l'option proposée dans le dossier de consultation.

Des variantes seront-elles prises en compte : oui

5 - Cautionnement et garanties exigés

Retenue de garantie de 5% sauf si constitution d'une garantie à première demande.

6 - Modalités essentielles de financement et de paiement

Budgets assainissement.

Virement par mandatement. Fonds propres, subventions et emprunts.

Délai global de paiement de 30 jours à compter de la réception de la facture par le maître d'œuvre.

7 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat à l'appui de sa candidature

Les renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise tels que prévus à l'article 44 du Code des Marchés Publics (formulaire DC1) :

- ◆ Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire,
- ◆ Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles 45 et 48 de l'ordonnance du 23 juillet 2015.

Les renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise (formulaire DC2) :

- ◆ Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux objet du contrat, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.

Les renseignements permettant d'évaluer les capacités professionnelles, et techniques du candidat :

- ◆ Description des moyens humains et techniques de l'entreprise,
- ◆ Moyens matériels.

Documents permettant de juger les capacités à exécuter le marché :

- ◆ Certificat FNTF 5.402,
et/ou
- ◆ Certificat des canaliseurs de France,
et/ou
- ◆ Présentation de références de travaux réalisés au cours des 5 dernières années.

8 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères de pondération suivants :

Lot n°1 :

Qualité de la solution technique : 60%,

Prix : 40%,

Lot n°2 :

Qualité de la solution technique : 65%,

Prix : 35%,

Lot n°3 :

Qualité de la solution technique : 65%,

Prix : 35%,

9 - Lieu où l'on peut retirer le dossier

Le dossier de consultation des entreprises est téléchargeable à l'adresse suivante :

<http://charente.marchés-publics.info>.

10 - Adresse où les offres doivent être transmises

Communauté de Communes du Rouillacais

314 avenue Jean Monnet

B.P. 40016

16170 ROUILLAC

Tél : 05.45.96.83.24. Fax : 05.45.96.83.25.

Email : administration@ccrouillacais.fr

Les candidatures et les offres pourront être communiquées par voie électronique à l'adresse suivante : <http://charente.marchés-publics.info>.

Tout fichier constitutif de la candidature et de l'offre devra être traité préalablement à l'anti-virus.

Le règlement de consultation précisera les conditions particulières de réception des offres dématérialisées

11 - Les renseignements d'ordres administratif et/ou technique peuvent être obtenus auprès de :

- Communauté de Communes du Rouillacais au 05.45.96.83.24. Courriel : administration@ccrouillacais.fr

- SAFEGE - Société d'Etudes Techniques au 05.46.94.20.78. Courriel : fabrice.pigeau@suez.com – Contact : Fabrice PIGEAU

12 - Autres renseignements :

Les dossiers doivent être rédigés en langue française.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

13 - Date d'envoi de l'avis à la publication :

Vendredi 27 octobre 2017

14 - Date limite de réception des candidatures et des offres :

Mercredi 22 novembre 2017 à 12h00.

15 - Instance chargée des procédures et des recours :

Tribunal administratif de Poitiers – 15 rue de Blossac, Hôtel Gilbert B.P. 541, 86020 Poitiers, tél. : 05.49.60.79.19, courriel : greffe.ta-poitiers@juradm.fr, télécopieur : 05.49.60.68.09